

MARQUE NF058 - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE	
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)	
établie en application du référentiel de certification NF058 et son annexe technique n°1 - et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824	
ADMISSION N°	2H1725S2
SOCIETE TITULAIRE	PRODUIT
AXIMUM Industrie	NACRE
8, rue Jean Mermoz 78114 Magny-les-Hameaux FRANCE	Nature du produit EF

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT			
Enduit à froid, appliqué manuellement, non rétro réfléchissant de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Il n'y a pas de saupoudrage. Le relief antidérapant est réalisé, manuellement, à l'aide d'un rouleau.			
Conditions limites d'application * :	T° mini : 5 °C	T° maxi : 35 °C	Hygrométrie maxi : 80 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)			

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE
Spatule + rouleau

DOSAGES PRODUITS				
DOSAGES APPLIQUES :				
<u>PRODUIT :</u>				
Produit de base		98.34 %		Dosage humide 2270 g/m²
Durcisseur		1.66 %		
CONDITIONS ATMOSPHERIQUES :				
T° air : 20 °C	T° sol : 34 °C	Hygrométrie : 56 %	Vent : 14 km/h	TEMPS DE SECHAGE : 15 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION				
Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	2.01 g/ml	82.5 %	89.0 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL												
CARACTERISTIQUES DU SITE :		N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR	15.36	à	16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL	
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX						Application en : 2017 - R363		PMT : 0.99 mm		2017	8124	17
										2018	8100	17
CARACTERISATION DU PRODUIT :												
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)												

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour		
			Chromaticité		Qd
			(x)	(y)	
Nb de passages de roues	RI	SRT			(mcd.m-2.lx-1)
Exigences :	(mcd.m-2.lx-1)	0.45	Blanc		130
Etat neuf	/	0.54	0.3219	0.3390	203
(P1) 50000	/	0.69	0.3280	0.3451	179
(P2) 100000	/	0.64	0.3269	0.3443	169
(P3) 200000	/	0.64	0.3274	0.3444	164
(P4) 500000	/	0.66	0.3259	0.3430	168
(P5) 1000000	/	0.62	0.3244	0.3416	174
(P6) 2000000	/	0.59	0.3234	0.3409	180
(P6) 2000000		Classe S2	/		Classe Q4

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA Hauts-de-France site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)	
Organisme Technique représenté par : CEREMA	
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterrand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax :/	

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	Fiche établie par le CEREMA - Dter NP
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine	 D. DUPONT Le 02/06/2022
* le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :	
	

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.	
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE	
ASsociation pour la Certification et la QUalification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005	
Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08 FRANCE	
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr	
APE 7120 B - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 92 398 289 140	